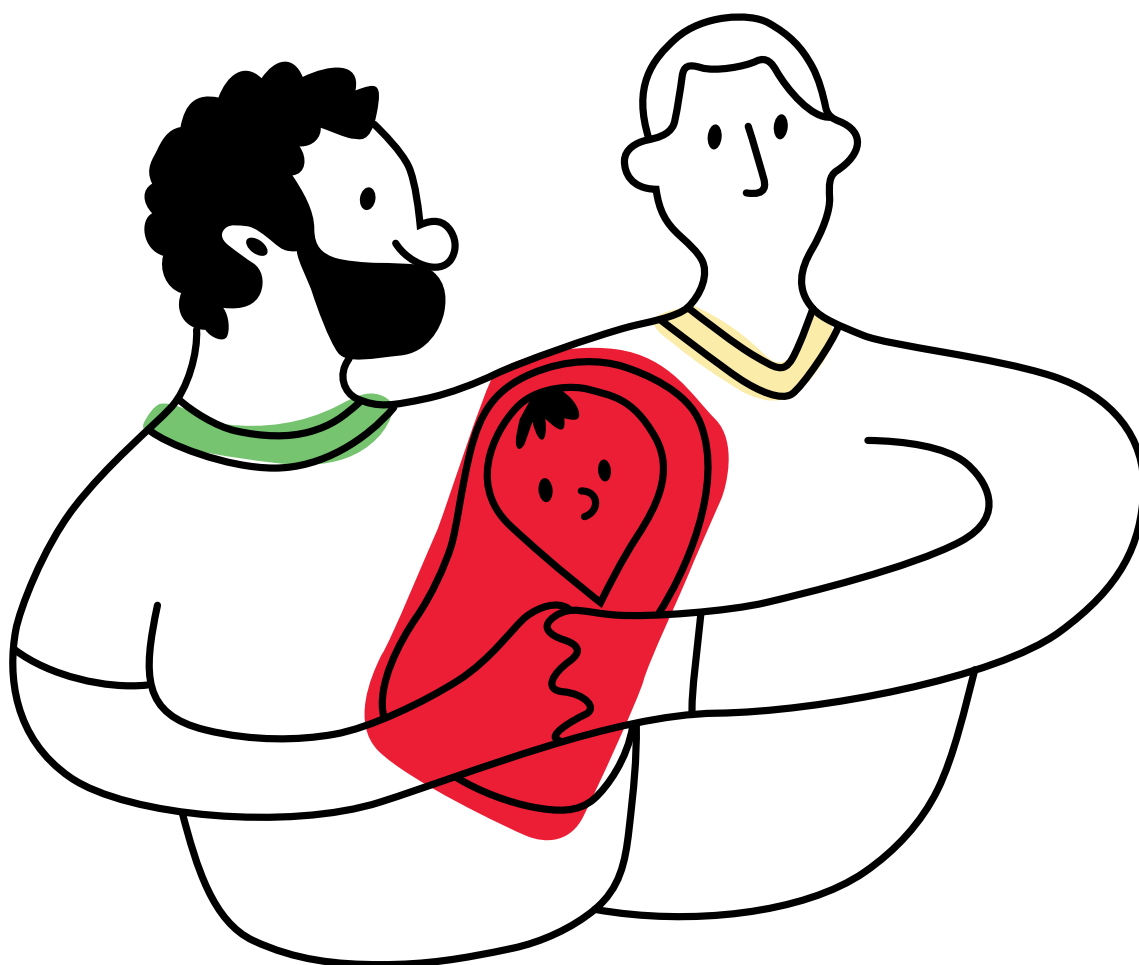


# Comprendre l'inclusion



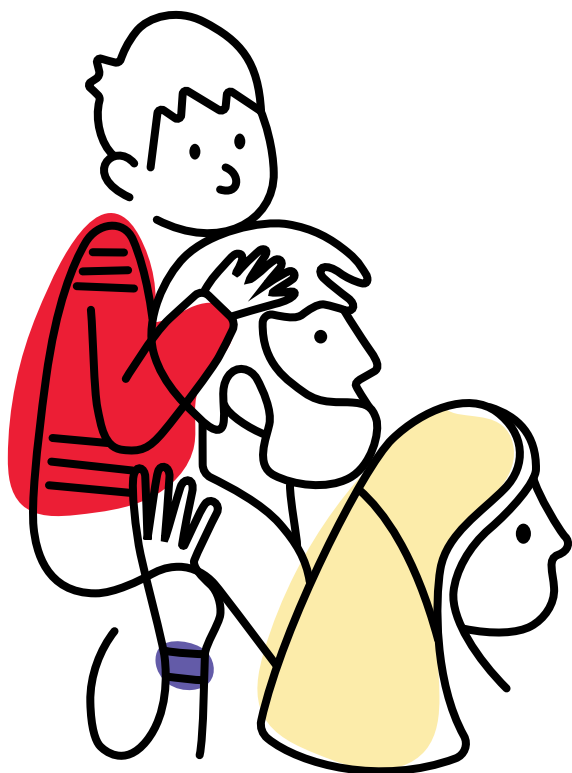
Dans un premier temps, ce document répertorie et définit les principaux concepts et notions en lien avec l'inclusion et les rapports de pouvoir. Dans un deuxième temps, il présente et définit différentes configurations et pratiques parentales qui ne correspondent pas au modèle de famille dominant (biparental et hétérosexuel) et dont la reconnaissance et la prise en compte sont importantes dans un processus visant à accueillir l'ensemble des familles.

**Notions clés : Équité, Diversité, Inclusion (ÉDI)  
(inspirées des définitions de ULaval et [l'UQAM](#))**

## Équité

Principe qui permet que les personnes et les familles, quelles que soient leur identité et leurs différences, soient traitées en **tenant compte de leurs caractéristiques particulières pour parvenir à un résultat qui soit le plus juste possible**. Il faut donc s'assurer que nos actions et nos décisions sont justes et qu'elles n'introduisent pas de discrimination en fonction de l'identité. Une attention particulière doit être portée aux **biais envers les groupes**

**historiquement défavorisés**. Il faut adopter des mesures pour mettre fin à la discrimination et aux inégalités qui ont été signalées et documentées et pour garantir, dans la mesure du possible, l'égalité des chances. Cela peut vouloir dire de mettre en place des mesures particulières, d'attribuer plus de moyens aux groupes désavantagés. Par exemple, offrir une tarification réduite aux familles en situation de précarité économique ou réserver des places exclusivement pour les familles dont l'enfant est en situation de handicap.



## Diversité

La diversité se rapporte aux conditions, aux modes d'expression et aux expériences de différents groupes définis par l'âge, l'orientation sexuelle, le statut autochtone, la religion, la situation de handicap, la langue, le lieu d'origine, l'origine ethnique, la culture, la situation socioéconomique et d'autres attributs.

La **reconnaissance et la valorisation de la diversité** doivent s'accompagner d'efforts concertés pour **assurer l'inclusion de diverses populations**. Par exemple: favoriser la présence d'un parent racisé au sein du C.A de l'organisme.

## Inclusion

L'inclusion implique la création d'un environnement où toutes les personnes sont respectées de manière **équitable et ont accès aux mêmes possibilités**. À l'échelle de l'organisation, l'inclusion exige qu'on recense et **supprime les obstacles** (physiques ou procéduraux, visibles ou invisibles, intentionnels ou non intentionnels) qui nuisent à la participation et à la contribution des personnes. Elle exige également une affirmation des valeurs et des principes d'équité, de justice et de respect en montrant une ouverture à différentes opinions et perspectives, en acquérant une compréhension des autres cultures, expériences et communautés et en faisant un effort conscient pour incarner les principes d'accueil et de respect de toutes les familles. Elle se distingue des stratégies d'équité ou d'intégration en **focalisant sur l'élimination des obstacles à travers la transformation des milieux, plutôt que d'outiller les individus**. Travailler pour l'inclusion signifie que l'on accepte de **modifier notre environnement pour que chaque personne puisse s'y épanouir**. Il s'agirait par exemple d'installer une rampe d'accès plutôt qu'un escalier, de créer des instances de participation dans lesquelles les parents se sentent à l'aise et compétents, d'adapter les horaires et activités aux différentes réalités vécues par les familles.

# Intersectionnalité, accessibilité universelle et privilèges<sup>1</sup>

L'analyse intersectionnelle vise à reconnaître les réalités et les oppressions des personnes, particulièrement des femmes qui vivent dans les marges. Elle nous invite à éviter de nous référer uniquement à la moyenne du groupe, par exemple des familles, pour dresser des portraits, tirer des conclusions, définir des priorités ou établir des moyens d'action. L'intersectionnalité vise à **rendre visibles et audibles les personnes et les situations qui ne le sont pas et à prendre en compte la diversité des expériences**. Il s'agit de prendre en compte les différents rapports d'oppression et de discrimination liés, par exemple au genre, à la classe sociale, à la race<sup>2</sup>, etc., qui s'enchevêtrent et qui produisent des **inégalités systémiques et affectent les personnes dans leur vie quotidienne**. En raison de son identité de mère et de femme racisée, une femme noire peut par exemple avoir plus de difficulté à se trouver un emploi. Les pratiques parentales d'une mère en situation de précarité économique sont susceptibles d'être jugées plus négativement que celle d'un père dans la même situation ou d'une autre mère économiquement aisée.

L'analyse différenciée selon les sexes et intersectionnelle (ADS+)<sup>3</sup> est une approche qui intègre l'intersectionnalité dans l'analyse des

politiques publiques, des pratiques institutionnelles et des recherches. Elle est, pour ainsi dire, la mise en pratique concrète de l'intersectionnalité par une démarche d'analyse impliquant la prise en compte de données désagrégées (c'est-à-dire décomposées par sous-catégories), de méthodologies impliquant des données qualitatives et une prise en compte des notions de pouvoir et de hiérarchie possibles dans la mise en place de projets. Elle reconnaît que les politiques et les décisions prises par les gouvernements, les entreprises et d'autres institutions peuvent avoir des impacts différents sur les individus en fonction de leurs multiples intersections. **L'ADS+ vise à identifier ces impacts différenciés pour mieux comprendre les inégalités et élaborer des solutions plus équitables pour tout le monde.**

[La roue des privilèges](#) est un outil qui permet de prendre conscience des différents rapports de pouvoir qui affectent l'identité des personnes au quotidien.

## ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE<sup>4</sup>

L'**accessibilité universelle** est définie comme le caractère d'un produit, procédé, service, information ou environnement qui, dans un but d'équité et dans une approche inclusive, **permet à toute personne de réaliser des activités de façon autonome et d'obtenir des résultats équivalents**.

<sup>1</sup> Sources : <https://intersectionnalite.lafae.qc.ca/comprendre-lintersectionnalite/>, Bilge et Collins, 2023.

<sup>2</sup> Le terme « race » est ici employé au sens de Colette Guillaumin, c'est-à-dire pour rendre compte du processus engendré lorsqu'un certain nombre de critères sont isolés afin de décrire les particularités humaines et les classer. Un individu est donc « racisé » lorsque ses différences biophysiques sont altérées comme particulières et souvent inférieures par la société dominante (Guillaumin, 1972, citée dans Flynn et al., 2014).

<sup>3</sup> <https://observatoiredesinegalites.com/intersectionnalite-ads/et> <https://rfnb.ca/informer/boite-a-outils/rfnb/roue-des-privileges> et <https://rfnb.ca/informer/boite-a-outils/rfnb/roue-des-privileges>

<sup>4</sup> Source : [Collectif accessibilité universelle](#).

## BIAIS INCONSCIENTS<sup>5</sup>

Les **biais inconscients** font référence aux attitudes ou stéréotypes qui affectent notre compréhension, nos actions et nos décisions, et cela, de manière inconsciente, involontaire ou sans un contrôle intentionnel. Ils sont le résultat de raccourcis automatiques qui se produisent lorsque notre cerveau juge et évalue rapidement les personnes **sans qu'on s'en rende compte**. Ils sont influencés par notre éducation, notre environnement culturel, notre expérience de vie personnelle. Ils peuvent influencer notre prise de décision, en particulier lorsqu'on doit agir rapidement.

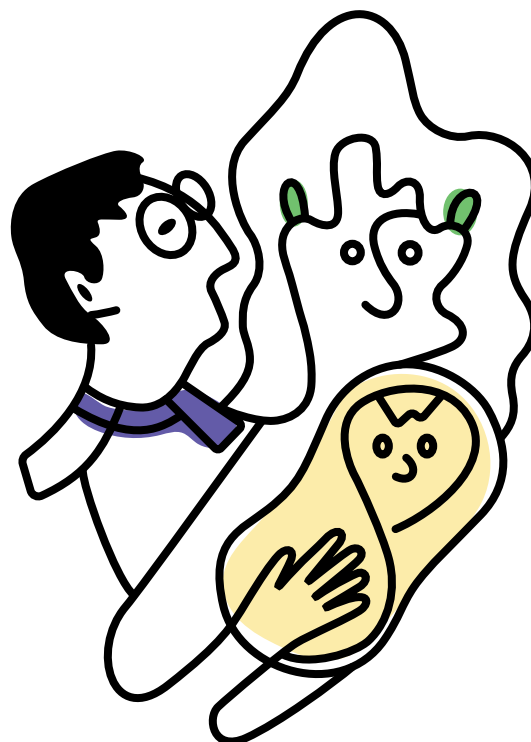
## Configurations familiales et parentalités diversifiées

### FAMILLE BIPOC<sup>6</sup>

Tirant son origine de l'anglais, l'acronyme BIPOC signifie « **Black, indigenous and people of color** ». L'équivalent en français, dont l'usage est beaucoup moins répandu, est PANDC : « **Personnes autochtones, noires et de couleur** ». Pour plusieurs, ce terme favorise la reconnaissance des réalités et discriminations particulières vécues par les personnes noires et autochtones. Pour d'autres, ce terme divise et ne prend pas en compte le racisme vécu par d'autres communautés, dont celle du Maghreb. [La Coalition des familles LGBTQ+](#) a réalisé un dossier visant à démystifier et mieux comprendre les réalités des [familles BIPOC et LGBTQ2+](#).

## FAMILLES 2SLGBTQ<sup>7</sup>

Ce terme fait référence à des familles qui incluent des membres de **diverses orientations sexuelles et identités de genre** : bispirituelles (surtout utilisé par la population autochtone pour désigner les personnes qui incarnent les esprits masculin et féminin), lesbiennes, gaies, transgenres, queer et intersexuées. Ces familles sont au cœur de la mission de la [Coalition des familles LGBTQ+](#) qui travaillent à défendre leurs droits et à sensibiliser la population à leur réalité.



<sup>5</sup><https://numeduca.uqam.ca/definitions-biais-inconscients-et-comportements-inclusifs/>

<sup>6</sup><https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1798414/bipoc-pandc-lutte-contre-le-racisme>

<sup>7</sup><https://familleslgbt.org/famille/famille-type-1/>

## PLURIPARENTALITÉ<sup>8</sup>

Implique qu'**un enfant a légalement plus de deux parents**. Cela ne signifie pas que les parents sont en polycule, soit en relation amoureuse à plus de deux personnes. **Cette forme de parentalité a été reconnue par la Cour supérieure du Québec le 25 avril 2025**. Comme en Ontario, en Colombie-Britannique et à Terre-Neuve-et-Labrador, les juges avaient tranché qu'il était dans l'intérêt des enfants en cause de reconnaître leur famille triparentale devant la loi.

## TRANSPARENTALITÉ OU PARENTALITÉ TRANSGENRE<sup>9</sup>

Type de famille dans lequel au moins un des parents a réalisé (ou est en train de réaliser) une **transition d'un sexe ou d'un genre vers un autre**, c'est-à-dire une situation familiale dans laquelle au moins un des parents est transsexuel ou transgenre.

## SOLOPARENTALITÉ<sup>10</sup>

Situation dans laquelle **une personne choisit d'avoir un enfant seule**, souvent en faisant appel à une technique de [procréation médicalement assistée](#) ou à l'adoption. Plus fréquente chez les femmes que chez les hommes. Lorsqu'ils choisissent ce mode de parentalité, les hommes vont souvent faire appel aux mères porteuses.

---

<sup>8</sup> <https://educaloi.qc.ca/decryptage/combien-de-parents-un-enfant-peut-il-avoir/>

<sup>9</sup> <https://shs.cairn.info/revue-dialogue-2017-2-page-105?lang=fr>

<sup>10</sup> <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fichegdt/fiche/26559396/soloparentalite>